



FÉDÉRATION
HISTOIRE
QUÉBEC

le 20 octobre 2021

Madame Nathalie Roy
Ministre de la Culture et des Communications
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, bloc A, 1^{er} étage
Québec (Québec)
G1R 5G5

Objet : Maison Chevalier, Place Royale

Madame la ministre,

Différents médias nous apprenaient, ces derniers jours, que le musée de la Civilisation vendait la Maison Chevalier. Cette vente, à des intérêts privés, malgré toutes les promesses de garantie de préservation est un geste inacceptable de la part du musée de la Civilisation. Pour nous, aucun titulaire du ministère de la Culture et des Communications n'aurait dû accepter que l'État se départisse d'un édifice aussi emblématique. La maison Chevalier a pour mission de sensibiliser et d'éduquer la population et les visiteurs à l'histoire, à l'architecture et aux modes de vie du 18^e siècle.

La gestion d'immeubles patrimoniaux n'est certes pas le rôle premier du ministère de la Culture et des Communications. La maison Chevalier fait cependant partie de la courte liste des propriétés incontournables au pays, un immeuble emblématique, point de mire avec l'église Notre-Dame des Victoires dans le quartier de la Place Royale, lieu de fondation de l'Amérique française. Le devoir d'exemplarité de l'État, une notion incluse dans la loi sur le patrimoine révisée récemment, exige que le Ministère trouve des solutions pour qu'il continue de remplir sa mission plutôt que de vendre ce joyau du patrimoine bâti québécois.

.../2

La confiance qui était mise dans l'État, avec le nouveau partenariat entre lui et la société civile, qui doit débiter dans les prochaines semaines, est ébranlée par cette vente. L'État est le fiduciaire de notre héritage patrimonial et il se doit, pour cette raison, d'être exemplaire en matière de protection et de valorisation du patrimoine bâti. Il doit aussi, avec ses constituantes, accompagné par la population et ses associations, vitaliser un écosystème qui sauvegarde, met en valeur, voire enrichit ce patrimoine, reflet de la culture québécoise.

En tant que partenaire, nous sommes persuadés que la vente de la maison Chevalier va à l'encontre des derniers développements en ce qui concerne la gestion de notre patrimoine. On prive la population du Québec de l'accès à l'un des rares intérieurs authentiques du 18^e siècle toujours existants dans la ville de Québec. Le statut de classement ne protégeant pas spécifiquement l'intérieur de cette maison, que restera-t-il de son aménagement intérieur patiemment restauré, compte tenu de l'usage projeté? Ce qu'il nous resterait de cet édifice phare ne serait alors qu'un pâle reflet de ce qu'il était, se limitant à un façadisme d'accommodement, une image vide de carte postale.

On vit dans un contexte où la marchandisation et l'argent permettent de tout acheter et ce phénomène est en train d'envahir le milieu du patrimoine, mais non pour la bonne raison. Voilà un autre geste qui rappelle le cas vécu à Montréal de la mise en vente au plus offrant de la Bibliothèque Saint-Sulpice.

Une vocation culturelle ou éducationnelle est la seule qui sied à un immeuble de cette valeur en ce lieu emblématique et nous demandons que le ministère de la Culture et des Communications redonne à la population ce joyau exceptionnel qui lui appartient. Peu importe l'origine de la décision, il nous semble primordial que vous, comme ministre responsable, ramenez la maison Chevalier dans le giron de l'État. Différentes vocations ou une requalification déjà envisagée devraient être regardées.

Soyez assurée, madame la ministre, de notre entière collaboration dans ce dossier.



Clément Locat, président
Comité du patrimoine,
Fédération Histoire Québec



J.-Louis Vallée, président
Conseil d'administration,
Fédération Histoire Québec

c.c. : Journal Le Soleil
Journal Le Devoir
Journal La Presse
Journal de Québec
Journal de Montréal